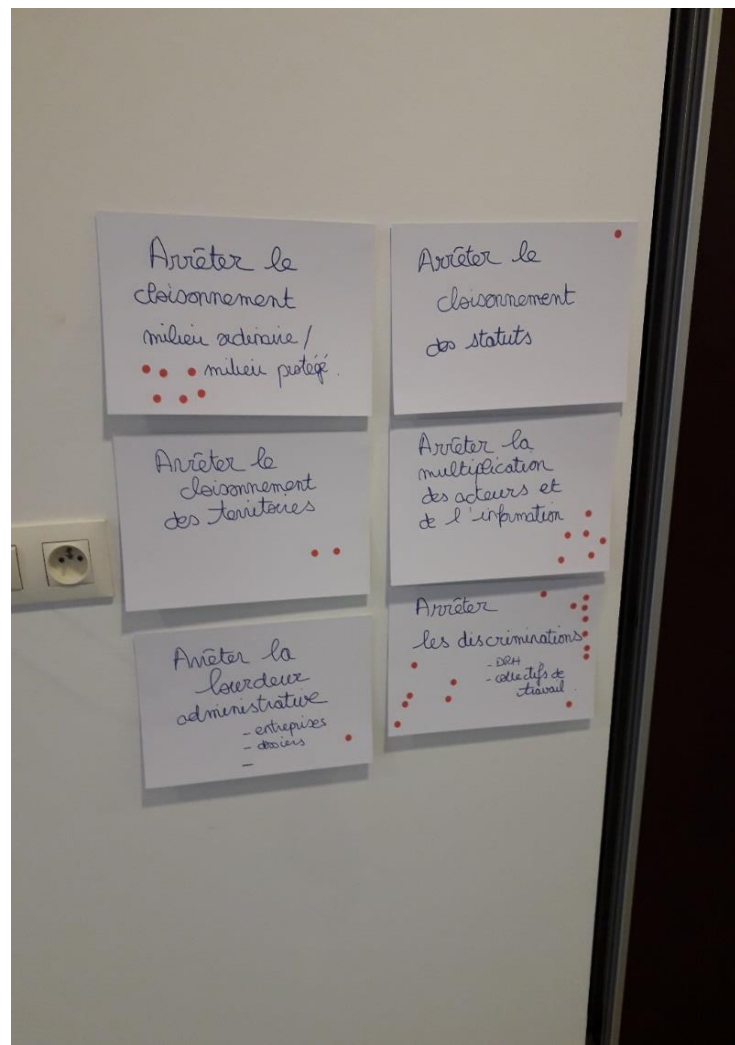




<p><b>On arrête</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le cloisonnement/l'opposition du milieu ordinaire/milieu fermé</li> <li>- La distinction des statuts</li> <li>- La validité des orientations au niveau départemental uniquement (blocage pour certains projets hors départements, notamment pour les PH vivant dans des communes limitrophes)</li> <li>- Les évaluations multiples</li> <li>- Le manque de reconnaissance des travailleurs en situation de handicap</li> <li>- La discrimination, les préjugés dans le milieu professionnel</li> </ul>
<p><b>On continue</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les services d'accompagnement vers et dans l'emploi des personnes en situation de handicap (Job Coach 53...)</li> <li>- L'aménagement des postes en milieu ordinaire et les aides financières aux entreprises qui emploient des personnes en situation de handicap</li> <li>- De sensibiliser le grand public au handicap dans le monde du travail</li> <li>- De promouvoir les « référents handicap » dans les entreprises et les collectivités</li> <li>- Les stages en entreprises pour les jeunes en formation professionnelle</li> <li>- Le tutorat en entreprise</li> <li>- La coordination entre les professionnels autour du projet de la personne accompagnée</li> <li>- De donner le choix de son projet à la personne et de l'accompagner dans sa réalisation</li> </ul>
<p><b>On tente</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- De développer les passerelles entre milieu ordinaire et protégé</li> <li>- De désigner un référent unique au sein des institutions/entreprises...</li> <li>- De développer la communication/sensibilisation auprès des entreprises en s'appuyant sur des témoignages d'expériences positives</li> <li>- De développer la pair-aidance</li> <li>- De faciliter la mobilité professionnelle des personnes en situation de handicap</li> <li>- De développer des initiatives comme « Job Coach » pour tous les types de handicap</li> </ul>

## Propositions de sujets :

- Arrêter les discriminations (DRH, collectifs de travail) (15 votes)
- Arrêter le cloisonnement milieu ordinaire/milieu protégé (6 votes)
- Arrêter le cloisonnement des statuts (1 vote)
- Arrêter le cloisonnement des territoires (2 votes)
  
- Accompagnement de la personne dans l'entreprise (15 votes)
- Lever les freins, avoir le droit d'essayer, donner confiance (3 votes)
- Accompagnement de l'entreprise (2 votes)
  
- Communiquer, sensibiliser (4 votes)
- Valoriser les expériences positives (4 votes)
  
- Arrêter la multiplication des acteurs et de l'information (6 votes)
  
- Equipe mobile ressource (4 votes)
  
- Arrêter la lourdeur administrative (entreprises, dossiers, ...) (1 vote)
  
- Groupements d'employeur (1 vote)
  
- Mieux connaître ce qui existe en terme de mobilités, en développer d'autres (0 vote)
- Parrainage, pair-aidance (0 vote)
- Plans accompagnés pour tous (0 vote)
- Développer des passerelles avec 1 référent, en souplesse (0 vote)
- Pool de remplacement de personnes handicapées pour les employeurs (0 vote)



## Priorisation des axes pour élaboration des plans d'actions lors du 2<sup>nd</sup> atelier :

- Varier l'offre de travail, décroisonner milieu ordinaire/milieu protégé le en développant de nouvelles formes comme l'ESAT hors les murs.
- Développement des dispositifs d'accompagnement des personnes en situation de handicap au sein de l'entreprise, accompagnement de l'entreprise.
- Sensibiliser les entreprises, communiquer et valoriser les expériences positives (événements autour de l'emploi des personnes en situation de handicap).